

# Règlement des Concours photos 2024

La Réserve ornithologique du Teich organise en 2024 deux concours photos ouverts à tous :

## THÈMES DES CONCOURS

### **JEUX DE LUMIERE**

Qui mieux que l'œil affûté du photographe naturaliste pour jouer avec les oscillations ? De la douceur de l'aube à la dure clarté des après-midis d'été, le soleil projette sur la Réserve des ombres changeantes. Hésitante en hiver, flamboyante en été, caressante en automne, la lumière attise nos imaginaires et, au travers de la photo, propose à nos regards d'étonnantes possibilités créatives. Reflets, contre-jours, alternance d'ombre et de clarté... Un univers tout en contraste se dessine ici chaque jour. À vous de nous le révéler !

### **PAYSAGES**

Prairies, lagunes, marais, bois et roselières habillent saisons après saisons la Réserve de verts, de jaunes et de bleus. Prisonniers du froid, bercés par les vents, gorgés d'eau ou baignés de soleil, les paysages de la Réserve ont de nombreux visages. Au ras du sol, à travers la végétation, en prenant de la hauteur depuis les observatoires, au trépied ou à main levée ... Quelles images gardez-vous de vos contemplations sur les sentiers de la Réserve Ornithologique ? Qu'est-ce qui, pour vous, représente le mieux les paysages – grands ou petits – qui font la richesse du site ?

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à tous. La participation au concours est gratuite.

Elle implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats. Les photographies envoyées doivent avoir été prises dans la Réserve ornithologiques du Teich.

Chaque participant peut envoyer un nombre illimité de photographies.

Format aux choix (privilégier si possible les formats JPEG ou PNG). Sans limites ou minimum de taille.

## DURÉE ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le concours est ouvert jusqu'au 15 décembre 2024 à minuit.

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les participants doivent envoyer leurs clichés à cette adresse en précisant la date, le lieu de la prise de vue et la thématique du concours auquel ils souhaitent participer : [photosabonnes.rot@gmail.com](mailto:photosabonnes.rot@gmail.com)

Les emails doivent être accompagnés de la mention suivante :

*"@J'autorise la Réserve Ornithologique du Teich à diffuser les photographies ci-jointes sur support print ou digital, sous réserve que mon nom soit crédité."*

### CRITÈRES DE SÉLECTION

Les lauréats seront sélectionnés par l'équipe de gestion de la Réserve ornithologique du Teich. La sélection se fera par vote. Les photographies seront jugées sur la pertinence du sujet et l'originalité technique et artistique.

L'organisateur se réserve le droit d'invalider ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements de toute sorte sont intervenus dans le cadre de la participation au concours. Il se réserve également le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs. La décision du jury est irrévocable et ne sera en aucun cas à justifier.

### RÉCOMPENSES

Les lauréats et les lauréates verront leur production imprimée en grand format et exposée sur les sentiers de la Réserve ornithologique du Teich au fil de l'année 2025. Les résultats seront annoncés sur les réseaux sociaux de la Réserve ornithologique du Teich. Les participants seront informés par email des résultats dans un premier temps, de l'accrochage des expositions dans un second temps.

Toutes les photographies reçues pourront être diffusées sur les réseaux sociaux, la newsletter ou le site internet de la Réserve ornithologique du Teich. Le nom des photographes sera toujours mentionné.

### INFORMATIONS NOMINATIVES

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la 78-17 dite Loi Informatique et Libertés, les participants sont informés que les données nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au présent concours et font l'objet d'un traitement informatique. Ils sont informés qu'ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant.

